

Canada
Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Règlement numéro trois cent vingt-six ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2012, fixer le taux de la taxe générale sur la valeur foncière et fixer les tarifs pour le service d'aqueduc, le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères et de récupération ainsi que le tarif pour le remboursement de l'emprunt pour le projet « Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées..

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2012 y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014;

ATTENDU Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 7 novembre 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Deroy, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que le règlement numéro 326 soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 :

Le conseil adopte le budget «**dépenses** » qui suit pour l'année financière 2012:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

▪ Administration générale :	191 697, \$
▪ Sécurité publique :	179 647, \$
▪ Transport :	367 906, \$
▪ Hygiène du milieu :	414 322, \$
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire :	41 966, \$
▪ Santé et bien-être :	3 300, \$
▪ Loisir et culture :	243 019, \$
▪ Frais de financement :	124 953, \$

Total des dépenses de fonctionnement : 1 566 810 \$

ACTIVITES FINANCIERES :

▪ Remboursement en capital :	502 000, \$
▪ Remboursement au fonds de roulement :	27 507 \$

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 135 000, \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
D'ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT :**

2 231 317,\$

Article 2 :

Le conseil adopte le budget «**revenus** » qui suit pour l'année financière 2012

REVENUS :

▪ Taxes :	1 151 781,\$
▪ Paiements tenant lieu de taxes :	29 676,\$
▪ Services rendus :	130 242,\$
▪ Imposition de droits :	21 000,\$
▪ Amendes et intérêts :	8 550,\$
▪ Autres revenus :	21 000,\$
▪ Transferts :	829 068,\$
▪ Affectation du surplus accumulé :	40 000,\$

Total des revenus : 2 231 317 \$

Article 3 :

Le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Total des dépenses	135 000,\$	185 000, \$	1 105 000, \$

La ventilation de ces immobilisations apparaît à l'annexe A.

Article 4 :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,35\$ du 100, \$** d'évaluation pour l'année 2012 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Article 5 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif «**aqueduc 2012** » à 198,\$ pour l'unité de référence 1 «résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 227 et ce, pour tous les immeubles identifiés.

Le prix au mètre cube tel qu'il sera fixé aux scieries est de **0,64\$** tel qu'il est établi dans l'annexe B.

Article 6 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour la «**collecte des ordures ménagères et des matières recyclables** » pour l'année 2012, à **160, \$** pour l'unité de référence 1 «Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 228 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 7 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour le remboursement de la dette pour le projet « Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées » pour l'année 2012 à 176,\$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu aux règlements numéros 278 et 285 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 8 :

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à **14%** à compter du 1^{er} janvier 2012.

Article 9:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

MAIRE

DIR. GÉNÉRALE, GREFFIÈRE

Avis de motion : Le 7 novembre 2011
Adoption : Le 19 décembre 2011.
Publication : Le 20 décembre 2011.

ANNEXE A

IMMOBILISATIONS

Programme triennal des dépenses en immobilisations :

2012:

▪ Développement Place des Pionniers (pluvial) :	25 000,\$
▪ Bordure et pavage prolongement St-Jean-Baptiste :	35 000,\$
▪ Rue St-Léo (aqueduc et asphalte) :	55 000,\$
▪ Rue St-Marc (aqueduc et asphalte) :	20 000,\$
TOTAL :	135 000,\$

(Source de financement : budget, surplus accumulé)

2013 :

▪ Aqueduc (résidents Chemin de l'Usine) :	5 000,\$
▪ Bordure et pavage Place des Pionniers:	100 000,\$
▪ Développement Place des Pionniers (aqueduc, égout) :	50 000,\$
▪ Parc le long de la route 234 :	5 000,\$
▪ Remplacement de la chenillette :	25 000,\$
TOTAL :	185 000,\$

(Source de financement : Budget, Surplus accumulé)

2014

▪ Aqueduc, égout voirie, rue Fournier :	1 100 000,\$
▪ Parc le long de la route 234 :	5 000,\$

Total : **1 105 000, \$**

(Source de financement : Budget, TECQ 2014-2017)

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ANNEXE B

Calcul du coût de l'eau au mètre cube :

Nombre de m³ consommés (13 octobre 2010 au 17 octobre 2011): 285 980 m³

Total des dépenses pour aqueduc :	240 372,\$
Revenus des autres municipalités :	(58 066,\$)
Solde :	182 306,\$

Prix au m³: (182 306,\$ / 285 980 m³) : 0,64\$/m³

<u>Bois d'œuvre Cédrico :</u>	297 m ³ bureau
	0m ³ garage
	14 038 m ³ usine

Total : 14 335 m³

<u>Groupe Lebel (2004) inc. :</u>	306 m ³ bureau
	15 m ³ garage
	21 763 m ³ usine

Total : 22 084 m³

Facturation :

Bois d'œuvre Cédrico : 14 335 m³ x 0,64/m³ : 9 175,\$

Groupe Lebel (2004) inc. : 22 084 m³ x 0,64/m³: 14 134,\$

Sainte-Flavie/Grand-Métis : 58 066,\$

Nombre d'unités : 803 à 198,\$: 158 994,\$

Annexe C

Prévisions budgétaires 2012 Alimentation en eau potable du secteur de l'IML

Sommes à verser par Sainte-Flavie en 2012
(Établies selon la consommation de 2010)

% consommation en 2010 : 9.8%

Indice du coût de la vie au 31-10-2011 : 2.9%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	36 318, x .098	3 559,\$
Charges sociales :	7 800, x .098	765,\$
Téléphone Station de pompage :	1 000, x .098	98,\$
Entretien du réseau :	25 000, x .098	2 450,\$
Services professionnels :	2 000, x .098	196\$
Électricité, usine de pompage :	35 000, x .098	3 430,\$
Frais de déplacements :	500, x .098	49,\$
Cotisation association, formation	1 000, x .098	98,\$
Produits chimiques :	45 000, x .098	4 410,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000, x .098	98,\$
Assurances	5 000, x .098	490,\$
Droit de passage :	800, x .098	78,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	30 000, x .10 x .098	294,\$
Pièces et accessoires :	2 000, x .098	196,\$
Assurances et immatriculation :	1 500, x .098	147,\$
Location de véhicules :	5 000, x .098	490,\$

Administration :

Salaires :	69 580, x .20 x .098	1 364,\$
Charges sociales :	17 500, x .20 x .098	343,\$
Frais de poste :	4 500, x .20 x .098	88,\$
Téléphone :	1 500, x .20 x .098	29,\$
Fourniture de bureau :	5 000, x .20 x .098	98,\$
Services informatiques :	4 200, x .20 x .098	82,\$

Frais de vérification :	8 000, x .20 x .098	157,\$
Loyer de bureau :	12 4731 x .20 x .098	244,\$
Frais de banque :	2 280, x .20 x .098	45,\$

Frais de financement:

Intérêts :	11 054, x .098	1 083,\$
Capital :	32 400 x .098	3 175,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

25 186,37\$ x 1.029= 25 916,77\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2012

49 472,77\$

Prévisions budgétaires 2012
Alimentation en eau potable du secteur de Grand-Métis

Sommes à verser par Grand-Métis en 2012

(Établies selon une consommation de 2010)

Indice du coût de la vie au 31-10-2011 : 2.9%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	36 318,\$
Charges sociales :	7 800,\$
Téléphone Station de pompage :	1 000,\$
Entretien du réseau :	25 000,\$
Services professionnels :	2 000,\$
Électricité, usine de pompage :	35 000,\$
Frais de déplacements :	500,\$
Cotisation association, formation	1 000,\$
Produits chimiques :	45 000,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000,\$
Assurances	5 000,\$
Droit de passage :	800,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	3 000,\$
Pièces et accessoires :	2 000,\$
Assurances et immatriculation :	1 500,\$

Location de véhicules : 5 000,\$

Administration :

Salaires : 13 916,\$
Charges sociales : 3 500,\$
Frais de poste : 900,\$
Téléphone : 300,\$
Fourniture de bureau : 1 000,\$
Services informatiques : 840,\$
Frais de vérification : 1 600,\$
Loyer de bureau : 2 495,\$
Frais de banque : 456,\$

Frais de financement des nouvelles infrastructures :

Intérêts : 11 054,\$
Capital : 32 400,\$

Total des dépenses d'exploitation : 240 379,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

2 916,\$ x 1,029 3 001,\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2012

7 387 m³ (consommation) : 5 593,\$

TOTAL : 8 594,\$

ANNEXE D
SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

PRICE-GRAND-MÉTIS-PADOUE-SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

BUDGET D'OPÉRATIONS 2012

<u>Municipalités</u>	<u>RFU 2012</u>	<u>RFU%</u>
Grand-Métis	22 875 542	18.50
Padoue	12 003 316	9.71
Price	61 829 313	49.99
St-Octave-de-Métis	26 954 573	21.80
TOTAL	123 662 744	100

Municipalités	CAUREQ (population x 0,45\$) Inclus dans budget opérations	OPÉRATIONS	REMB. EMPRUNT 2012	TOTAL
Grand- Métis 18.5% 260 habitants	117,\$	16 344,75\$	4 386,36\$	20 731,11 \$
Padoue 9.71% 267 habitants	120,15\$	8 578,78\$	2 438,63\$	11 017,41 \$
Price 49.99 % 1760 habitants	792,\$	44 166,17\$	0,\$	44 166,17
St- Octave 21.8% 486 habitants	218,70\$	19 260.30,\$	4 485,89\$	23 746,19 \$
TOTAL	1 247,85\$	88 350,\$	11 311,\$	99 661,\$

Louise Furlong
Directrice générale

BUDGET D'OPÉRATIONS 2012

<u>CODES</u>	<u>DÉFINITIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
02-220-140	Salaires-Pompiers	35 000,\$
02-220-200	Cotisation employeur	1 500,\$
02-220-252	CSST	750,\$
02-220-310	Frais de déplacement	2 000,\$
02-220-331	Téléphone	1 500,\$
02-220-335	CAUREQ	1 250,\$
02-220-339	Télécommunication (pagette)	1 200,\$
02-220-340	Avis, information	500,\$
02-220-411	Inspection et ramonage	14 000,\$
02-220-413	Frais de vérification	1 500,\$
02-220-421	Assurance incendie/bâtiment	700,\$
02-220-424	Assurances véhicules	1 500,\$
02-220-442	Services payables autres municipalités	5 000,\$
02-220-454	Formation, perfectionnement	4 500,\$
02-220-493	Réception	500,\$
02-220-494	Cotisation, abonnement	250,\$
02-220-522	Entretien , réparation bâtiment	3 000,\$
02-220-525	Entretien, réparation machinerie	2 000,\$
02-220-631	Essence, diésel, huile	3 500,\$
02-220-649	Pièces et accessoires	7 000,\$
02-220-650	Vêtements, chaussures, accessoires	6 000,\$
02-220-681	Électricité	3 500,\$
02-220-689	Enreg.Commission transports	100,\$
02-220-951	Quote-part MRC	0,\$
02-220-965	Immatriculation	3 500,\$
02-220-999	Administration (6%)	5 100,\$
TOTAL		105 350,\$

BUDGET DES OPÉRATIONS : **105 350,\$**
Revenus : Services rendus autres villes : **(3 000,\$)**
Frais ramonage payables par Price : **(14 000,\$)**
Quote-part MRC : **(0,\$)**

Total : **88 350,\$**

Remboursement de la dette : **11 311,\$**

ANNEXE E

Contrat et cueillette des matières résiduelles : **57 410,\$**

Facturation par la MRC de la Mitis :

- Opération du site d'enfouissement sanitaire : 63 816,\$
- CFER (récupération) : 16 387,\$

Redevances à l'enfouissement : (10 800,\$)

Vérification : 800,\$

TOTAL : **127 613,\$**

Nombre d'unités : 769 résidentiels, 20 commerciales **789**

Tarif pour la cueillette des matières résiduelles : **160,\$/logement**

(An passé : 175,\$)

ANNEXE F

Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées

- Intérêts sur emprunt : 100 595,\$
- Capital : 344 900,\$
- Réserve : 10 000,\$
- Subvention TICQ : (314 474,\$)

TOTAL : **141 021,\$**

Nombre d'unités : **805**

Tarif pour le remboursement de l'emprunt : **176,\$/logement**

(An passé : 190,\$)

BUDGET 2012

détaillé

Paiement des taxes en trois versements : 31 mars 2012
15 juin 2012
30 septembre 2012

- ✓ Mise en place de la stratégie d'économie de l'eau potable;
- ✓ Construction d'une clôture dans la rue Bérubé;
- ✓ Entretien et réparations des infrastructures du parc Albert-Dupont;
- ✓ Aménagement d'un anneau de glace;
- ✓ Réfection d'une partie du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Léo;
- ✓ Réfection d'une partie du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Marc;
- ✓ Pose d'une bordure d'asphalte et pavage du prolongement de la rue Saint-Jean-Baptiste;
- ✓ Pose d'un tuyau d'égout pluvial dans la Place des Pionniers en direction de PP4;
- ✓ Pose de vannes de rues à l'intersection des rues Saint-Charles et Sainte-Marie;
- ✓ Pavage de l'intersection des rues du Couvent et Sainte-Anne;
- ✓ Pavage sur une partie de la rue Onésime-Gagnon;
- ✓ Pavage sur la rue Saint-Pierre;
- ✓ Pose de deux compteurs d'eau (Villa Saint-Rémi et Pavillon des loisirs);
- ✓ Nouvelles bornes-fontaines à la limite des rues Sainte-Marie et des Prés;
- ✓ Réfection des trottoirs sur une partie de la rue Saint-Jean-Baptiste et une partie de la rue Sainte-Marie;
- ✓ Remplacement des lumières dans le parc municipal et travaux électriques ;
- ✓ Aménagement paysager devant l'Hôtel-de-ville;;
- ✓ Augmentation des coûts de la Sûreté du Québec;
- ✓ Diminution des coûts à la MRC de la Mitis de 4.41%;
- ✓ Activités diverses de loisirs :

Terrain de jeux, balle-molle, soccer;

Fête d'hiver;

Semaine de relâche;

Fête d'Halloween et de Noël;

Fête des Voisins;

Fête de la Saint-Jean-Baptiste;

Soutien aux activités para-scolaires;

Bibliothèque;

Soutien aux différents organismes etc.;

✓ Achat d'équipement pour le service des incendies;

✓ Remboursement de la dette :

Traitement de l'eau potable;

Assainissement des eaux usées;

Camion incendie;

✓ Service d'évaluation;

✓ Participation au déficit de l'OMH;

✓ Participation financière au déficit de la piscine et de l'aréna de Mont-Joli ;

✓ Remboursement au fonds de roulement :

Infrastructures de la rue Michaud : 4 944,09\$;

Achat des terrains Place des Pionniers : 10 455,67\$;

Remplacement des fenêtres de l'Hôtel-de-ville : 6 237,69\$;

Camion Chevrolet 6 roues : 5 868,77\$

REVENUS 2012

Taxes foncières :	1,35\$/100,\$ d'évaluation
Tarif aqueduc :	198,\$/unité
Tarif ordures :	160,\$/unité 240,\$/commerce
Tarif aqueduc pour les scieries :	0,64\$/mètre cube
Tarif assainissement des eaux :	176,\$/unité
Compensation pour l'école :	27 980,\$
Péréquation :	309 400,\$
Redevances matières résiduelles :	10 800,\$
Remboursement de la TVQ :	52 900,\$

DEPENSES PAR SECTEUR :

	2011	2012
Législation :	40 864,\$	42 692,\$
Gestion financière :	113 971,\$	119 199,\$
Greffe :	1 000,\$	500,\$
Évaluation :	24 500,\$	21 000,\$
Administration autres :	10 897,\$	8 306,\$
Sécurité publique :	159 877,\$	179 647,\$
Voirie été :	136 224,\$	182 799,\$
Voirie hiver :	133 322,\$	156 505,\$
Éclairage public :	18 000,\$	18 000,\$
Transport-autres :	10 213,\$	10 602,\$
Circulation, transport adapté		
Distribution de l'eau :	181 795,\$	168 918,\$
Réseau d'égout :	18 788,\$	34 598,\$
Traitement des eaux usées :	67 708,\$	71 393,\$
Ordures et récupération :	145 598,\$	139 413,\$
Urbanisme et zonage :	33 875,\$	32 657,\$
Développement industriel :	6 371,\$	7 309,\$
Village fleuri :	3 000,\$	2 000,\$
Logement :	4 065,\$	3 300,\$
Centre communautaire :	78 656,\$	93 613,\$
Patinoire :	42 982,\$	45 199,\$
Parc et terrain de jeux :	67 143,\$	65 297,\$
Bibliothèque :	38 915,\$	30 410,\$
Loisir et culture (dons):	9 500,\$	8 500,\$
Frais de financement :		
Capital :	349 100,\$	502 000,\$
Intérêts :	161 920,\$	124 953,\$
Fonds de roulement :	21 638,\$	27 507,\$
Affectation du surplus :	(25 000,\$)	(40 000,\$)
Immobilisations :	122 050,\$	135 000,\$